



PRÉFET DE LA GIRONDE

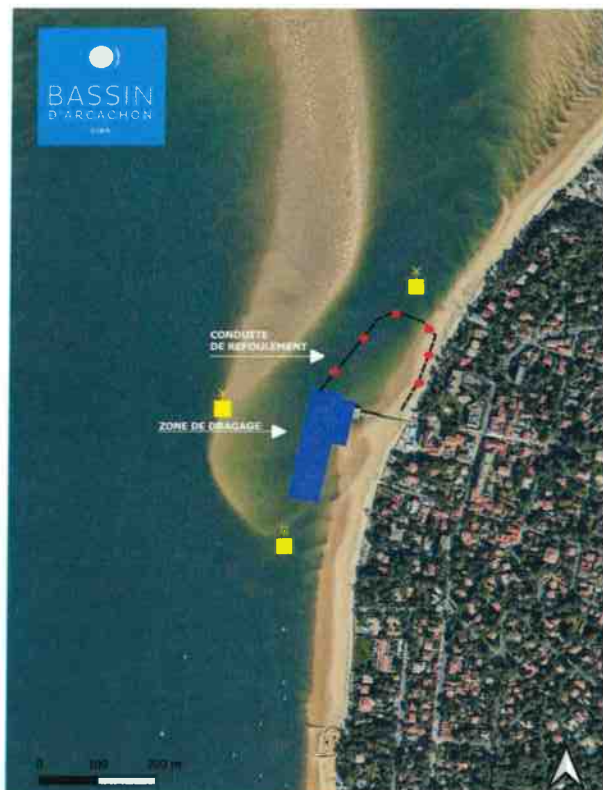
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires et de la Mer Service de la Délégation à la Mer et au Littoral

Arcachon, le 25 mars 2026

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 09-2026

DU BASSIN D'ARCACHON



Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage auront lieu :

du 30/03 au 19/06/2026

La zone de prélèvement de sable se situe au niveau de la jetée du Mouleau.

Le sable prélevé sera déposé de l'avenue Montault jusqu'à l'avenue des Vendangeurs.

La drague avancera vers le Sud pour la zone de la jetée.

Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.

Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « DRAGON » ainsi que du remorqueur « SIBA II » et d'un dispositif important d'installations maritimes.

Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout 25m
- largeur (ponton) 6m
- largeur du travail 25m
- déplacement par papillonnage
- mouillage bâbord et tribord

L'installation sera balisée par 3 croix de St André situées de part et d'autre de la drague : au Nord et au Sud et une à l'Ouest. Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

La canalisation de refoulement sera signalée par des bouées rouges ou blanches espacées d'environ 30m.

Contournement de la drague :



En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 14

Les usagers sont invités :

- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à contourner la canalisation de refoulement.